



Agrivision : une démarche innovante pour y voir plus clair dans un monde qui bouge

Tous les secteurs économiques sont confrontés à des évolutions de plus en plus rapides. L'agriculture n'échappe pas à l'accélération des changements. Difficile dans ce contexte de trouver de nouveaux repères pour fixer sereinement le cap. Pour y voir plus clair, le réseau des Chambres d'agriculture déploie une nouvelle démarche d'accompagnement : Agrivision. Interview du promoteur local de la démarche. Interview de Christophe Marconnet, un des promoteurs de la démarche au sein du réseau des Chambres d'agriculture.

Chambre d'agriculture 57 : Qu'est-ce qu'Agrivision ?
- **Christophe Marconnet** : «Agrivision, c'est le rendez-vous incontournable pour celles et ceux qui se posent la question suivante : et moi dans 10 ans ? C'est une nouvelle manière de poser un regard sur son activité et ses perspectives, sans tabous, en étant déconnecté de ses chiffres, et d'analyser soimême sa situation avec l'appui d'un conseiller d'entreprise. Cette démarche est inspirée de ce qui se pratique en Europe du Nord au sein de certains organismes de conseils aux agriculteurs. Elle se veut à la fois pragmatique et rapide en allant très rapidement à l'essentiel. Dans la région Grand Est, seules les Chambres d'agriculture de Haute-Marne et Moselle ont formé l'ensemble de leurs conseillers d'entreprise à cette approche innovante tournée vers demain».

- **C. A. 57** : Comment se déroule la prestation ?
- **C. M.** : «L'objectif est de réaliser l'ensemble de la prestation en 10 heures au plus, avec 3 séquences de 2 à 3 heures maximum. La première séquence vise à faire exprimer l'agriculteur sur la vision qu'il a de lui-même et de son exploitation d'ici 5 à 10 ans : «Comment voyez-vous votre ferme et vous-même dans plusieurs années ?». Lors

du deuxième rendez-vous, on clarifie ensemble les objectifs à atteindre suite aux conclusions du 1er entretien. Enfin lors du troisième rendez-vous, un plan d'action est proposé et une synthèse graphique est établie et remise à l'agriculteur».

- **C. A. 57** : Concrètement cela apporte quoi à l'agriculteur ?

- **C. M.** : «C'est lui qui s'exprime d'abord, le conseiller d'entreprise n'a qu'un rôle de facilitateur, de révélateur et ne s'appuie pas sur les données chiffrées de l'exploitation qui peuvent biaiser la sincérité des échanges. La force de la démarche, c'est la libre expression. Dans un métier où l'on parle peu de soi, certains se lâchent. Les gens prennent du recul sur leur situation et mûrissent ensuite leurs stratégies pour aller vers des évolutions professionnelles mais aussi humaines. La principale valeur ajoutée, c'est la mise à plat de la vision personnelle de l'agriculteur et l'écriture de ses objectifs pour le devenir de sa ferme. La démarche structurée renforce également sa crédibilité face à ses partenaires en s'appuyant sur la synthèse graphique pour étayer ses demandes et ses arguments, surtout aux moments clés de la carrière».

- **C. A. 57** : Quand profiter de la démarche ?

- **C. M.** : «Agrivision s'im-



pose lors des grands tournants de l'exploitation : installation, association, projet de nouvel

atelier, réorientation du système, transmission, changement de cap professionnel sont

autant de périodes charnières qui nécessitent d'y voir encore plus clair. Lorsque les relations entre associés, ou même pour les couples qui travaillent ensemble sont dégradées, c'est aussi le bon outil pour être au clair avec sa vision, la comparer avec celle des autres et ensuite décider de la poursuite ou non le chemin ensemble. C'est prendre du recul pour peut-être finalement décider de faire, faire autrement, ou ne pas faire !».

- **C. A. 57** : Et si je veux en profiter maintenant ?

- **C. M.** : «C'est simple comme un coup de fil : vous appeler votre conseiller d'entreprise habituel ou un de ses collègues pour programmer un rendez-vous».

- **C. A. 57** : Enfin, une dernière astuce ?

- **C. M.** : «Pour avoir une analyse encore plus curieuse et attentive mais toujours bienveillante, ne pas hésiter à réaliser la démarche avec un conseiller d'entreprise qui ne vous connaît pas ou peu. Vous verrez, vous serez étonnés des résultats !».

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service économie – conseil d'entreprise
Tél. 03 87 66 04 41
christophe.marconnet@moselle.chambagri.fr

La Chambre d'Agriculture de la Moselle

RECRUTE

un **agent technique** pour renforcer l'équipe Contrôle Performances Lait (CPL)

Secteur : Sarrebourg - Phalsbourg

Contact : **Cédric GUTZWILLER**
au 06 33 55 05 11

cedric.gutzwiller@moselle.chambagri.fr



Comité de rédaction du 11/10/19 : X. Lerond, Président ; M. Cordel, Vice-Présidente ; D. Stragier, Directeur ; S. Klinkenberg, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, I. Robillard, A. Touchot.

Concours Général Agricole

LES INSCRIPTIONS
POUR LES «PRODUITS» SONT OUVERTES !

Pour participer au CGA «PRODUITS», les producteurs doivent s'inscrire directement en ligne sur le site Internet du Concours Général Agricole :



Concours	Clôture des inscriptions sur Internet
Volailles, Produits laitiers, Produits issus de palmipèdes gras	20 octobre
Armagnac	29 octobre
Apéritifs (dont ratafia), Bières, Charcuteries, Confitures, Jus de fruits, Miels-Hydromels-Chouchens	17 novembre
Cidres et poirés, Eaux-de-vie (dont Fine et Marc), Épices et Chocolat, Huiles de noix, Huîtres, Produits de l'aquaculture, Mistelles (vins de Liqueurs et pommeau), Rhums et punches, Viandes	15 décembre
Produits oléicoles et Eaux-de-vie d'Alsace	5 janvier

Les frais d'inscriptions sont spécifiques à chaque concours et se composent de frais de dossier et de frais par échantillon. Le règlement, les modalités d'inscriptions, les tarifs... sont disponibles sur le site Internet du Concours Général Agricole.

Les finales se dérouleront lors du Salon International de l'Agriculture : du samedi 22 février au mardi 25 février 2020 (16 janvier pour les viandes et charcuterie chaudes).

Agenda

INNOV'ACTION 2019

«À la croisée des semoirs et des couverts» sera le sujet traité le

Mardi 22 octobre
à 13h30 à Ennery

dans le cadre des journées Innov'action 2019.

Au programme :

- présentation de différents semoirs
- observer ses sols, choix des couverts et destruction.

Présentation des matériels, démonstrations dynamiques et témoignages d'agriculteurs.

Contact : S.KLINKENBERG – Tél. 06 70 64 48 19
ou mail sarah.klinkenberg@moselle.chambagri.fr

INVITATION

22 octobre 2019 à 13h30

INNOV'ACTION 2019

AGRICULTURES A TERROIRS

A LA CROISÉE DES SEMOIRS ET DES COUVERTS

Mardi 22 octobre 2019 à ENNERY (57)
(Programme et plan d'accès en annexe)

de 13h30 à 17h30

Présentation de différents semoirs (plusieurs marques de semoir à disques et à dents).
Vous voulez conforter vos pratiques ou changer de semoirs ? Venez échanger avec des utilisateurs et les conseillers de la Chambre d'agriculture de la Moselle ainsi que les constructeurs sur les différentes possibilités.

Ateliers :

- Observer ses sols, choix des couverts et destruction
- Échanger avec les utilisateurs et les professionnels
- Divers innoveurs selon le climat

Présentation des matériels : Démonstrations dynamiques et témoignages d'agriculteurs